Caen le 10 septembre 2009

La Fédération pour une alternative sociale et écologique
La Fédération en Basse Normandie/ANPAG

Objet : Organisation de la Consultation sur le Service Postal

Madame, Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, la volonté du Gouvernement est de faire adopter un projet de loi transformant La Poste en société anonyme sans tenir compte des demandes nombreuses de l'organisation d'un référendum. Il s'agit d' un premier pas vers la privatisation du Service Public Postal à l'instar d'EDF-GDF et de France Telecom.

D'ores et déjà, la présence postale sur le territoire a diminué avec la suppression de bureaux de poste ou leur transformation en simples points de contact . Le manque de personnels aboutit à un allongement des délais d'attente aux guichets et le service public bancaire, que La Poste est censée mettre en œuvre, se réduit.

La privatisation de La Poste aggraverait considérablement cette situation.
Le démantèlement des Services Publics ne peut qu'augmenter les inégalités entre les citoyens mais aussi entre les territoires dont vous êtes les élu(e)s.

Le Comité national contre la privatisation de La Poste, devant la tentative de passage en force du Gouvernement, a décidé d'interpeller directement nos concitoyens et d'organiser une consultation populaire le 3 octobre dans toute la France.

Le Comité départemental auquel nous participons a déjà prévu l'organisation de bureaux de vote , en particulier au moment de la Foire de Caen et sur les marchés.

Nous pensons qu'il serait hautement symbolique que, comme d'autres maires s'y sont engagés, vous organisiez dans votre mairie cette consultation.

Sachant votre attachement au maintien des Services Publics dans votre commune, nous espérons votre participation, et nous vous envoyons nos salutations

Pour la fédération/ANPAG

Marie-Claude Herboux